

Date de publication :

Accusé de réception en préfecture
069-216902387-20260507-DE260507CMA0510-DE
Date de télétransmission : 15/05/2026
Date de réception préfecture : 15/05/2026

COMMUNE DE
ST SYMPHORIEN SUR COISE
Place du Marché
69590 St Symphorien sur Coise

Département du Rhône

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL

N°2026-05-10

Nombre de membres :

En exercice : 27

Présents : 24

Votants : 23

(dont 3 pouvoirs)

Objet : Approbation du Compte Financier Unique (CFU) 2025

**L'an deux mille vingt-six,
Le 07 mai à 20h00**

Le conseil municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à Saint-Symphorien-sur-Coise, sous la présidence de Monsieur Jérôme BANINO, Maire.

Date de la convocation :

29 avril 2026

Secrétaire de séance :

Clément BERNEDO

élu en application de l'article L.2121-15

du Code Général des Collectivités Territoriales

Présents :

BANINO Jérôme, JOUQUEY Anne-Claire, SARTORETTI Michel, RATTON Maryline, DALBEPIERRE Michaël, ODIN Catherine, GAUTHIER Vincent, WITHERS Patrick, VAUX Marie-Aimée, ROLLE Pascale, PONCET Marie-Pierre, LAPLACE Sébastien, BONNET Nadège, COSSART Céline, MOULIN Rachel, DELVILLE Johnny, BORREL Anne-Laure, RABOUTOT Yvan, PINA Noémie, RIQUELME Robert, TREZEUX Elodie, BERNEDO Clément, CHATARD Axel, BARBIER Maël

Absents excusés :

FERLAY Christiane excusée, a donné son pouvoir à WITHERS Patrick
GLEIZES Jérôme excusé, a donné son pouvoir à BANINO Jérôme
CHAUX Cédric, excusé, a donné son pouvoir à DALBEPIERRE Michaël

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment son article L2121-14,

Vu l'article 205 de la loi n° 2023-1322 du 29 décembre 2023 de finances pour 2024 qui prévoit la généralisation du compte financier unique (CFU) au plus tard pour les comptes de l'exercice budgétaire 2026,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment son article L1612-12 précisant que le "CFU" constitue l'arrêté des comptes,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 10 avril 2025 approuvant le budget primitif 2025,

Vu la décision modificative n°1 prise lors de l'assemblée du 06 novembre 2025,

Considérant que le Conseil Municipal doit se prononcer avant le 30 juin 2026 sur l'exécution de la comptabilité administrative tenue par Monsieur le Maire pour l'année 2025,

Considérant que le CFU se substitue au compte administratif et au compte de gestion, par dérogation aux dispositions législatives et réglementaires régissant ces documents,

Considérant les dispositions de l'article L. 2121-14 du CGCT qui prévoient que « dans les séances où le compte administratif du maire est débattu, le conseil municipal élit son président. Dans ce cas, le maire peut, même s'il n'est plus en fonction, assister à la discussion ; mais il doit se retirer au moment du vote »,

Considérant, dès lors, que l'article susvisé interdit formellement au maire de voter son propre compte administratif et qu'il ne peut donc pas donner/recevoir une procuration à/de l'un des membres de sa majorité,

Considérant que, dans ce cadre, Monsieur le Maire a quitté la séance et que le conseil municipal a élu Patrick WITHERS pour assurer la présidence de la séance,

Considérant le CFU présenté et résumé comme suit par le président de séance Patrick WITHERS :

SECTIONS	PRÉVU (bp +dm)	RÉALISÉ	RESTES À RÉALISER
Dépenses d'Investissement	6 405 337,42 €	4 879 936,29 €	1 432 285,95 €
Recettes d'Investissement	6 405 337,42 €	4 744 212,39 €	1 476 066,50 €
DÉFICIT		-135 723,90 €	
EXCÉDENT			+43 780,55 €
Dépenses de Fonctionnement	5 351 365,42 €	3 583 308,75 €	
Recettes de Fonctionnement	5 351 365,42 €	5 938 687,40 €	
DÉFICIT			
EXCÉDENT		+2 355 378,65 €	

Le conseil municipal

Sous la présidence de séance de Patrick WITHERS, adjoint
Ayant entendu l'exposé de Patrick WITHERS

*Après en avoir délibéré,
A l'unanimité*

Et hors de la présence de Monsieur le Maire

1. **APPROUVE** le Compte Financier Unique 2025, tel que présenté ci-dessus ;
2. **CHARGE** Monsieur le Maire et Monsieur le Receveur chacun pour ce qui le concerne de la poursuite et de l'exécution de la présente délibération ;
3. La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Et ont signé au registre tous les membres présents.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,
Pour extrait certifié conforme,

Le secrétaire de séance



Le Maire



ARRETE ET SIGNATURES

COMMUNE ST SYMPHORIEN SUR COISE - Commune de St Symphorien

CFU 2025
05/05/2026 13:03 Page 1 / 2

Présentation
Présenté par le Maire,
A 69590 St Symphorien / Coise , le 07/05/2026
Le Maire

Délibération
Délibéré par le Conseil Municipal, réuni en session ordinaire.
A 69590 St Symphorien / Coise , le 07/05/2026

Votes
Nombre de membres en exercice : 27
Nombre de membres présents : 24
Nombre de suffrages exprimés : 25
Pour : 25
Contre : /
Abstention : /

Les membres du Conseil Municipal,

Date de convocation : 29/04/2026

Signataire	
BANINO Jérôme	
JOUQUEY Anne-Claire	
SARTORETTI Michel	
RATTON Maryline	
DALBEPierre Michael	
ODIN Catherine	
GAUTHIER Vincent	
FERLAY Christiane	pouvoir donné à Patrick Withers 
WITHERS Patrick	
VAUX Marie-Aimée	ma/ause 
ROLLE Pascale	
PONCET Marie-Pierre	
LAPLACE Sébastien	

ARRETE ET SIGNATURES

CFU 2025

05/05/2026 13:03 Page 2 / 2

COMMUNE ST SYMPHORIEN SUR COISE - Commune de St Symphorien

Signataire	
GLEIZES Jérôme	<i>pouvoir donné à Jérôme Banino</i>
BONNET Nadège	
CHAUX Cédric	<i>pouvoir donné à Michaël Desbrières</i> 
COSSART Céline	
MOULIN Rachel	
DELVILLE Johnny	
BORREL Anne-Laure	
RABOUTOT Yvan	
PINA Laetitia	
RIQUELME Robert	
TREZEUX Elodie	
BERNEDO Clément	
CHATARD Axel	
BARBIER Mael	

Certifié exécutoire par le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le ...15 mai 26..., et de la publication le

A St Symphorien sur coise, le ...15 mai 2026.....

ETAT DES RESTES A REALISER EN INVESTISSEMENT EN RECETTE

2025

Collectivité : COMMUNE ST SYMPHORIEN SUR COISE

Budget : Commune de St Symphorien

Compte	Fonction	Montant prévu	Montant ordonnancé	Montant reste à réaliser
Opération non individualisée				1 476 066.50 €
1321 - Subv. non transf. Etat et établissements nationaux	01	312 244.17 €	49 420.00 €	262 824.17 €
1321 - Subv. non transf. Etat et établissements nationaux	312	199 757.00 €	0.00 €	199 757.00 €
1321 - Subv. non transf. Etat et établissements nationaux	314	300 000.00 €	0.00 €	300 000.00 €
1321 - Subv. non transf. Etat et établissements nationaux	321	12 378.00 €	0.00 €	12 378.00 €
1321 - Subv. non transf. Etat et établissements nationaux	325	519 840.83 €	311 331.19 €	205 206.33 €
1322 - Subv. non transf. Régions	312	60 901.00 €	0.00 €	60 901.00 €
1322 - Subv. non transf. Régions	321	200 000.00 €	0.00 €	200 000.00 €
1322 - Subv. non transf. Régions	325	200 000.00 €	0.00 €	200 000.00 €
1323 - Subv. non transf. Départements	518	35 000.00 €	0.00 €	35 000.00 €
Total des recettes		1 840 121.00 €	360 751.19 €	1 476 066.50 €



de Naur
Séverine Banius

ETAT DES RESTES A REALISER EN INVESTISSEMENT EN DEPENSE

Collectivité : **COMMUNE ST SYMPHORIEN SUR COISE**Budget : **Commune de St Symphorien**

2025

Compte	Fonction	Montant prévu	Montant ordonnancé	Montant reste à réaliser
Opération non individualisée				
202 - Frais études, élaboration, modif et révisions doc d'urbanisme	020	33 462.40 €	21 422.25 €	9 446.37 €
2041512 - Subv GFP de rattach. - Bâtiments et installations	845	9 000.00 €	0.00 €	9 000.00 €
2051 - Concessions et droits similaires	020	14 572.40 €	6 399.42 €	8 133.40 €
2112 - Terrains de voirie	020	2 181.00 €	0.00 €	1 000.00 €
2115 - Terrains bâtis	020	6 000.00 €	0.00 €	3 000.00 €
2121 - Plantations d'arbres et d'arbustes	511	5 512.30 €	3 915.79 €	1 000.00 €
2152 - Installations de voirie	518	51 700.00 €	577.24 €	51 000.00 €
2152 - Installations de voirie	633	4 728.55 €	2 775.91 €	1 052.64 €
2152 - Installations de voirie	7222	993.60 €	0.00 €	993.60 €
215731 - Matériel roulant	511	58 910.48 €	0.00 €	477.76 €
21578 - Autre matériel technique	510	2 000.00 €	673.20 €	1 000.00 €
21838 - Autre matériel informatique	020	14 675.58 €	9 476.78 €	1 000.00 €
21848 - Autres matériels de bureau et mobiliers	020	1 997.87 €	831.07 €	166.80 €
2188 - Autres immobilisations corporelles	020	12 349.09 €	3 468.42 €	3 000.00 €
2188 - Autres immobilisations corporelles	282	800.00 €	0.00 €	800.00 €
2188 - Autres immobilisations corporelles	313	3 090.00 €	1 423.01 €	1 500.00 €
2188 - Autres immobilisations corporelles	510	6 554.52 €	4 689.74 €	800.00 €
2188 - Autres immobilisations corporelles	551	1 000.00 €	0.00 €	520.00 €
2188 - Autres immobilisations corporelles	847	392.00 €	0.00 €	392.00 €
Opération 12 - Travaux cimetièrre				
21316 - Constructions équipements du cimetière	025	9 380.00 €	6 395.00 €	2 985.00 €
Opération 15 - Travaux église				
2313 - Constructions (en cours)	312	624 918.09 €	1 440.00 €	585 633.94 €
Opération 20 - Pôle Culturel				
2313 - Constructions (en cours)	314	41 816.00 €	19 469.64 €	12 046.36 €
Opération 23 - Coeur de bourg				
2041512 - Subv GFP de rattach. - Bâtiments et installations	518	117 000.00 €	59 203.95 €	53 546.05 €
2188 - Autres immobilisations corporelles	518	16 822.08 €	16 784.16 €	37.92 €
2188 - Autres immobilisations corporelles	847	854.40 €	0.00 €	854.40 €
				94 282.57 €

ETAT DES RESTES A REALISER EN INVESTISSEMENT EN DEPENSE

Collectivité : **COMMUNE ST SYMPHORIEN SUR COISE**Budget : **Commune de St Symphorien****2025**

Compte	Fonction	Montant prévu	Montant ordonnancé	Montant reste à réaliser
Opération 24 - Cour Pinay				193 314,43 €
2152 - Installations de voirie	518	352 620,97 €	154 306,54 €	193 314,43 €
Opération 25 - Pôle sportif Thomas Granjon - Phase 2				7 979,44 €
2188 - Autres immobilisations corporelles	321	266,76 €	0,00 €	266,76 €
2188 - Autres immobilisations corporelles	325	1 747,28 €	0,00 €	1 701,98 €
2313 - Constructions (en cours)	325	18 526,68 €	12 515,98 €	6 010,70 €
Opération 26 - Pôle sportif Thomas Granjon - Phase 3				182 993,55 €
21848 - Autres matériels de bureau et mobiliers	321	14 000,00 €	2 954,53 €	500,00 €
2188 - Autres immobilisations corporelles	321	18 391,35 €	17 842,23 €	800,00 €
2313 - Constructions (en cours)	321	1 146 699,22 €	954 699,25 €	181 693,55 €
Opération 27 - Pôle sportif Thomas Granjon - Phase 4				2 868,00 €
2313 - Constructions (en cours)	322	11 368,00 €	0,00 €	2 868,00 €
Opération 28 - Plovy Travaux 2022 - Hall, allées, ext. salle des ecuries				1 889,76 €
21318 - Constructions autres bâtiments publics	551	17 447,82 €	16 623,42 €	824,40 €
2188 - Autres immobilisations corporelles	551	13 468,78 €	10 468,78 €	1 065,36 €
Opération 31 - Local associatif Laimartine				26 764,00 €
2115 - Terrains bâtis	020	1 505,00 €	0,00 €	1 505,00 €
2115 - Terrains bâtis	4238	16 415,00 €	16 156,00 €	259,00 €
21848 - Autres matériels de bureau et mobiliers	4238	13 000,00 €	0,00 €	10 000,00 €
2188 - Autres immobilisations corporelles	4238	20 000,00 €	0,00 €	15 000,00 €
Opération 32 - Travaux Mairie				6 687,26 €
21848 - Autres matériels de bureau et mobiliers	020	1 500,00 €	0,00 €	1 500,00 €
2188 - Autres immobilisations corporelles	020	5 000,00 €	0,00 €	2 157,82 €
2313 - Constructions (en cours)	551	3 029,44 €	0,00 €	3 029,44 €
Opération 33 - Travaux Cure				32 361,12 €
2313 - Constructions (en cours)	312	53 935,20 €	21 574,08 €	32 361,12 €
Opération 34 - Points d'apport volontaire				25 020,00 €
2315 - Installations, matériel et outillage techniques (en cours)	7222	38 160,00 €	76 983,60 €	25 020,00 €
Opération 35 - Travaux divers bâti				30 357,40 €
21318 - Constructions autres bâtiments publics	551	224 054,12 €	15 599,62 €	25 959,52 €
2188 - Autres immobilisations corporelles	551	9 000,00 €	0,00 €	4 397,88 €

ETAT DES RESTES A REALISER EN INVESTISSEMENT EN DEPENSE

Collectivité : **COMMUNE ST SYMPHORIEN SUR COISE**Budget : **Commune de St Symphorien**

2025

Compte	Fonction	Montant prévu	Montant ordonnancé	Montant reste à réaliser
Opération 36 - Travaux divers voirie				81 304.56 €
2152 - Installations de voirie	845	15 344.46 €	8 899.20 €	6 018.76 €
2152 - Installations de voirie	847	36 500.00 €	0.00 €	36 500.00 €
21538 - Autres réseaux	845	39 231.09 €	0.00 €	38 785.80 €
Opération 37 - Ecole Hubert REEVES				47 997.42 €
21848 - Autres matériels de bureau et mobiliers	281	1 224.67 €	1 066.98 €	100.00 €
2185 - Matériel de téléphonie	212	500.00 €	0.00 €	300.00 €
2188 - Autres immobilisations corporelles	281	7 561.51 €	7 384.09 €	177.42 €
2313 - Constructions (en cours)	212	48 920.00 €	1 500.00 €	47 420.00 €
Opération 38 - Réseau de chaleur				36 256.63 €
21318 - Constructions autres bâtiments publics	518	44 545.93 €	24 774.30 €	19 374.90 €
2152 - Installations de voirie	518	25 000.00 €	0.00 €	10 093.21 €
2188 - Autres immobilisations corporelles	518	32 886.81 €	26 098.29 €	6 788.52 €
Opération 39 - Pinasses espace multi-associatif				7 106.14 €
2128 - Autres agencements et aménagements	518	1 307.74 €	0.00 €	1 307.74 €
2315 - Installations, matériel et outillage techniques (en cours)	518	30 000.00 €	0.00 €	5 798.40 €
Total des dépenses		3 303 868.19 €	1 528 392.47 €	1 432 285.95 €



de Maire
Séverine Barino

Accusé de réception en préfecture
069-216902387-20260507-DE260507CMA0510-DE
Date de télétransmission : 15/05/2026
Date de réception préfecture : 15/05/2026

